

## Les liants hydrauliques pour la valorisation des matériaux en place

Juillet 2018

Le développement économique d'un territoire passe souvent par le développement des moyens de communication, la création et l'entretien des infrastructures de transport (routes, chemins de fer, aéroports, voies navigables).

La construction et l'entretien d'un réseau de transport cohérent mobilisent des quantités importantes de matériaux : qu'ils soient non liés, comme les matériaux naturels, les graviers non traitées (GNT), ou qu'ils soient traités avec un **liant** ou un réactif comme le bitume pour faire des gravier-bitume, le **ciment** pour faire des gravier-ciment ou du **béton**, ou la **chaux**, seule ou en association avec d'autres composants d'apport.

La construction d'une chaussée routière suppose de mobiliser sur une épaisseur pouvant atteindre un mètre, un volume considérable de **granulats**. En France, l'entretien et le développement du réseau d'infrastructures nécessite chaque année environ 200 millions de tonnes de granulats.

**Des économies substantielles peuvent être réalisées en prenant en compte les matériaux déjà présents sur les sites des chantiers de construction et d'entretien des infrastructures de transport.**

On distingue 3 grandes filières de **valorisation** :

- le traitement des matériaux naturels en place ou en centrale
- le retraitement *in situ* des chaussées
- le recyclage des matériaux issus de la construction-déconstruction d'ouvrages.

Le traitement des sols pour infrastructures de transport, le retraitement en place des chaussées et le recyclage des matériaux du Bâtiment et des Travaux Publics sont des procédés qui donnent aujourd'hui d'excellents résultats en termes de performances techniques et économiques, ainsi que de respect de l'**environnement**.

**La France est, avec l'Allemagne, un des champions du traitement et du retraitement en Europe.**  
Elle consomme annuellement 1,2 à 1,5 millions de tonnes de liants (ciment, liants hydrauliques routiers, chaux) mis en oeuvre par environ 150 ateliers de traitement.

Cette activité s'est développée grâce à l'engagement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre publiques qui ont su instaurer un dialogue entre les divers intervenants (prescripteurs, entrepreneurs, fabricants de matériaux, producteurs de liants) favorables à la recherche de la compréhension des phénomènes, à l'innovation et à la maîtrise de la technique.



Article imprimé le 21/02/2026 © infociments.fr